

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	28

DELIBERATION n°2018/31

L'An deux mille dix-huit et le mardi 10 avril à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 3 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : Mmes BERGES, CLAVIER, MOURTEROT, HELIP, BARRAQUE, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, COUROUAU, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, CARRERE, COURTIE, MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET, GARROCQ.

Présents suppléants : Mme GANTCH

M. SARTHE donne procuration à M. AUSSANT
M. MARTIN donne procuration à M. CASAUBON
M. VISSE donne procuration à M. CARRERE
M. CARREY donne procuration à M. BARBAN
Mme TOUTU donne procuration à M. CASADEBAIG
M. LABERNADIE donne procuration à Mme BARRAQUE
M. ALBIRA donne procuration à M. SANZ



Secrétaire de séance : Mme CLAVIER

OBJET : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA CCVO – VOTE DU BP 2018

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRESIDENT

Vu le projet de budget principal pour l'exercice 2018 transmis et joint à la présente délibération,
Vu les tableaux des attributions de compensations pour l'année 2017 et 2018, joints à la présente délibération,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 26 mars 2018,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le budget primitif 2018 et de valider les attributions de compensations pour l'année 2017 et 2018.

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, à la majorité,

(3 ABSTENTIONS : M. ALBIRA, BARRABOURG, COURTIE)

(6 CONTRE : M. COUROUAU, MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT, SANZ et Mme TOUTU)

ADOpte le budget primitif 2018 de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

Investissement

Dépenses : propositions nouvelles **3 189 793 €** (pour rappel total budget 3 523 423 €)

Recettes : propositions nouvelles **3 263 716 €** (pour rappel total budget 3 523 423 €)

Fonctionnement

Dépenses : **8 837 404 €**

Recettes : **8 837 404 €**

VALIDE les tableaux des attributions de compensations de 2017 et 2018.

Le Président
Jean-Paul CASAUBON

